

Politique | A Saint Léonard de Noblat, les conseillers numériques se forment et la maison France Services ouvre



En formation depuis le mois de mai, les conseillers numériques France Services devraient très prochainement être opérationnels pour rendre les outils numériques plus accessibles au grand public. En Haute-Vienne, les cinq premiers vont commencer à leur formation courant septembre. Pour saluer l'arrivée des 62 premiers conseillers numériques France Services dans l'Hexagone, trois membres du gouvernement se sont déplacés ce mardi matin à Nexon et Saint-Léonard de Noblat. Ainsi, Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, Jean-Baptiste Djebbari, ministre délégué chargé des Transports ainsi que Cédric O, secrétaire d'Etat chargé de la transition numérique et des communications électroniques ont pu prendre la mesure de cette initiative en allant à la rencontre des partenaires.

Recrutés dans le cadre de France Relance, les cinq premiers conseillers prendront leur fonction en Haute-Vienne dans les prochaines semaines. Ils pourront dès lors proposer des permanences et des ateliers d'initiation au numérique aux habitants qui ont besoin d'aide pour utiliser les outils numériques. A ce jour, 1 440 conseillers ont été recrutés au niveau national et 579 sont déjà en formation. D'ici à 2022, l'objectif est de former et déployer 4 000 conseillers qui épauleront la population au sein de 2 000 structures réparties dans les 101 départements. L'État a engagé 200 millions d'euros pour financer leur formation et leurs activités.

A Saint-Léonard de Noblat, les deux futurs conseillers Agathe et Mathieu vont suivre entre 105 h et 420 h de formation en fonction de leur niveau de compétences et de leurs besoins. Pour cela, ils seront accueillis au tiers-lieu « L'escalier » ouvert depuis près de trois ans dans les anciens locaux réhabilités de la Caisse d'Epargne. « Avec ce lieu dédié en partie au numérique, nous avons la chance de pouvoir attirer des gens qui ne seraient pas venus dans cette jolie petite ville s'il n'y avait pas eu des moyens de communication numérique comme la fibre précise Vincent Robert, le président fondateur. Après consultation des partenaires locaux, le but était de monter une association avec trois objectifs. A savoir, mettre en valeur le patrimoine local et les artisans et créer du lien social et développer des formations numériques. »



Mathieu et Agathe

commenceront leur formation de conseiller numérique le 20 septembre

Dès le départ, le tiers-lieu a été labellisé « Grande école du numérique » ce qui lui a permis d'accueillir deux promotions avec l'appui de l'organisme Simplon soit 27 personnes formées sur 120 candidats. Les formations sont désormais déléguées à Pôle Emploi qui a lancé un appel d'offre en Nouvelle-Aquitaine pour regrouper l'ensemble de ses sessions sur Bordeaux. « Nous regrettons cette situation car, en terme de cohésion territoriale, ce serait formidable de décentraliser une partie des formations qui ont lieu à Bordeaux, et même à Limoges, dans des petites villes rurales comme la nôtre, suggère-t-il. Nous avons tous les équipements et services ; les gens demandent à habiter dans des petites communes car les loyers et les prix des maisons sont modestes et la qualité de vie exceptionnelle. Cela permettrait de désengorger les grandes villes et de favoriser le dynamisme économique rural. »

35 conseillers numériques à former

Le tiers-lieu vient d'être labellisé « Fabrique de territoire » pour trois ans ce qui lui permet de commencer, mi septembre, la formation des conseillers numériques avec une première session de 17 stagiaires, la seconde est attendue début 2022 soit 35 personnes qui seront déployées en Haute-Vienne. A moyen terme, le président de l'association compte relancer une formation numérique, ouvrir un fablab et un musée du numérique.

Natif de la Bretagne Mathieu Charron, futur conseiller numérique, est l'illustration parfaite de ce désir de vivre et de travailler dans une commune rurale à taille humaine. Après avoir suivi la formation de développeur web à « L'Escalier », il s'est installé à Saint-Léonard. « Ma formation débutera le 20 septembre, le but est d'être en poste le plus rapidement possible, assure-t-il. J'exercerai ensuite sur les douze communes de la communauté de communes de Noblat pour aider les personnes en rupture avec le numérique afin qu'elles sachent se servir d'Internet et des outils associés ».

La ministre Jacqueline Gourault a ainsi pu constater l'avancée du dispositif mis en place dans le cadre de France Relance. « Nous avons voulu garantir à tous les Français une bonne connexion à Internet et accompagner dans leurs usages de l'outil numérique ceux qui en ont besoin. Ces 4 000 conseillers numériques s'ajoutent à l'action que l'Etat mène avec les collectivités pour déployer un espace d'accueil France Services à moins de 30 minutes de chaque Français ».

Le secrétaire d'État Cédric O a salué l'engagement de ces jeunes. « Ils ont fait le choix de rejoindre une mission d'intérêt général au service de nos concitoyens. Nous aurons des gens formés pour accompagner les Françaises et les Français dans ce qui devient vital, à savoir se servir d'un ordinateur, de la messagerie pour correspondre avec des proches, remplir sa déclaration d'impôts, etc... Ils vont changer concrètement et dans leur quotidien la vie de milliers de personnes ».



Les 35 conseillers

numériques de la Haute-Vienne seront formés au tiers-lieu « L'escalier » lors de deux sessions

Une maison France Services très fréquentée

Quelques 2 000 maisons France Services devraient ouvrir d'ici 2022. Celle de Saint-Léonard de Noblat a été inaugurée ce matin par la ministre et porte le nom de Simone Veil. Le public y est accueilli depuis le 31 mai par six agents, deux de la communauté de communes et quatre personnels municipaux, à raison de 24 h par semaine, pour répondre aux besoins de la population et simplifier leurs démarches administratives auprès de neuf services de l'Etat et partenaires comme la CAF, la MSA, la CPAM, Pôle Emploi, les impôts, etc... mais également d'autres services comme par exemple, le portage des repas à domicile. Elle est l'une des deux en France à disposer d'une station biométrique pour recueillir les empreintes afin d'établir des cartes d'identité ou des passeports.

« C'est un grand jour aujourd'hui pour notre commune d'avoir cette reconnaissance de la part de l'État pour les idées novatrices que les élus portent sur ce territoire se félicite Alain Darbon, le maire et président de la communauté de communes. Cette réalisation est partie d'une volonté politique locale avec un projet de maison des services publics pour regrouper les permanences de partenaires qui étaient disséminés dans différentes salles où il n'y avait pas toujours l'accessibilité et une connexion Internet ».

Ce bâtiment municipal qui était loué au Conseil départemental a été repris par la commune en 2016 afin d'y installer la CAF, la MSA, le conciliateur de justice, l'association d'aide aux personnes âgées et l'ODHAC. « Pour les services matérialisés comme les cartes grises, les gens étaient obligés de payer un prestataire privé ce qui n'était pas acceptable déontologiquement parlant déplore l' élu, et il y avait cette main tendue de l'État pour créer des maisons France Services avec une prise en charge à hauteur de 30 000 € pour un coût de près de 70 000 € par an. Nous avons eu l'idée d'une structuration entre la commune et la communauté de communes pour financer cette maison. L'Etat n'était pas d'accord et finalement à l'usage, il a trouvé que notre idée était très bonne d'où la visite de Madame la ministre. Comme quoi les territoires ruraux ont parfois de bonnes idées! ». Le succès est au rendez-vous avec 140 visites par semaine et 1 500 actes biométriques par an demandés à 25 % par des habitants de Saint-Léonard, 25 % par ceux des onze autres communes et à 50 % par des personnes extérieures y compris des vacanciers.

Corinne Mériç

Crédit Photo : Corinne Merig

Publié sur aqui.fr le 25/08/2

[Url de cet an](#)